

Collectivités



ALÉASSUR,
l'assurance multirisque
pour **votre** collectivité

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES



Notre ambition : anticiper chacun de **vos** besoins

Comme chaque collectivité est unique, vos risques sont différents. Nous avons donc créé **Aléassur**, une solution souple et adaptée à vos besoins.

À **vos** côtés en toutes circonstances grâce à **notre** espace assuré



Gérez vos contrats

- adaptez vos contrats à votre situation en temps réel : ajoutez un véhicule, actualisez vos bâtiments, augmentez la protection de vos agents, imprimez vos attestations d'assurance.



Déclarez un sinistre

- déclarez simplement et rapidement vos sinistres en ligne ;
- suivez votre sinistralité au jour le jour à l'aide de vos tableaux de bord.



Maîtrisez vos risques

- évaluez les risques de votre collectivité avec notre outil d'aide à l'élaboration du document unique ;
- profitez de l'accompagnement de notre équipe Prévention sur les risques naturels, professionnels, les risques d'incendie, de malveillance et d'absentéisme ;
- anticipez les événements climatiques qui pourraient affecter votre collectivité.



Restez informé

- grâce à l'**Observatoire SMACL des risques de la vie territoriale**, assurez une veille juridique pertinente et directement liée à vos préoccupations ;
- simples, synthétiques et basés sur le partage d'expériences, **nos guides de bonnes pratiques** ont pour objectif de vous accompagner dans la mise en place de votre politique de prévention des risques. Coédités avec nos partenaires, ils abordent plusieurs thématiques : l'organisation des fêtes et manifestations, la prévention des cyber-risques, l'élaboration des plans communaux de sauvegarde, le risque routier, la responsabilité civile personnelle des élus, etc.



50 ans
d'expertise

4 800
collectivités
bénéficient du
contrat Aléassur

16 700
collectivités
nous font confiance

Vous pouvez **nous** faire confiance

Notre engagement 3 fois certifié



Santé au travail

Égalité, adaptabilité et sécurité



Qualité de service et satisfaction des assurés

Rapidité, disponibilité
et efficacité



Environnement

Digitalisation, énergie et
démarche éco-responsable



Leader sur le marché des collectivités territoriales, SMACL Assurances assure au moins un risque dans :

- 72 %** des communes de plus de
2 500 habitants
- 90 %** des départements
- 56 %** des régions
- 60 %** des communautés de
communes
- 75 %** des communautés
d'agglomération

Données portefeuille au 25/05/2023

Vous accompagner pour mieux vous protéger

Nous vous donnons accès à notre large réseau de partenaires
pour vous proposer des services complémentaires.

Grâce à notre partenaire **Predict Services**,
découvrez un outil d'alerte risque météo, anticipez
les effets dus aux événements climatiques et obtenez
une aide à la décision opérationnelle.

En tant que sociétaire de SMACL Assurances, vous
avez accès à un espace assuré qui vous est réservé.
Cet espace vous permet d'ajouter facilement
les informations de contact des destinataires
des alertes, afin de pouvoir les informer rapidement
en cas de nécessité.
Avec cet outil pratique et sécurisé, vous êtes assuré
de pouvoir gérer efficacement les situations d'urgence.

Votre registre de sécurité 100 % digital
de vos bâtiments avec **BatiFire Plus*** :
cette solution offre une gestion dématérialisée
des registres et dossiers liés à vos bâtiments.

Elle vous permet :

- d'avoir une vision précise des actions à réaliser,
des contrôles à effectuer ;
- de réaliser un suivi des contrôles, des entretiens
et des travaux ;
- de piloter la mise en conformité ;
- de générer des tableaux de bord par bâtiment
ou sur un ensemble de patrimoine.

*Prix de l'innovation Preventica à Lyon Eurexpo 2018.

Nouveauté

Découvrez la solution innovante NUMÉRISK PICS, qui vous offre une assistance complète pour la mise en place d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde. Grâce à notre partenariat avec un prestataire de confiance, nous sommes en mesure de vous proposer le service en ligne Numérisk PCS, qui répond aux exigences légales imposées aux maires. Cette solution en ligne est conçue pour accompagner les élus et les agents des collectivités dans la gestion des risques et des mesures de sauvegarde nécessaires.

Pour découvrir tous nos services, rendez-vous sur www.smacl.fr/services

Composez votre contrat



Assurez vos activités



Contrat Responsabilité civile / défense pénale et recours

Prise en charge de toutes les actions amiables et judiciaires mettant en cause la responsabilité de votre collectivité de par son existence, ses activités et ses attributions*.

Les + de l'offre

- contrat sans franchise ;
- extension du contrat aux activités sociales.

Cas concret d'application du contrat :

La responsabilité de la collectivité pour défaut d'entretien de la voirie est recherchée par un automobiliste victime d'un dommage du fait de l'existence d'un nid-de-poule situé sur la chaussée.

Contrat Protection juridique

Pour se prémunir contre les litiges découlant des compétences de la collectivité*.

Les + de l'offre

- un accompagnement dans la résolution de vos litiges par des juristes qualifiés.

Cas concret d'application du contrat :

Une délibération de la collectivité est attaquée par un administré.

Contrat Protection fonctionnelle des agents et des élus

Prise en charge du coût des obligations de protection fonctionnelle des agents et des élus incombant à la collectivité*.

Les + de l'offre

- contrat sans franchise ;
- pas de seuil d'intervention ;
- libre choix de l'avocat ;
- assistance psychologique ;
- l'indemnisation des dépenses de communication pour reconstitution d'image*.

Cas concret d'application du contrat :

Un élu est agressé dans le cadre de sa vie privée à cause d'un refus de permis de construire.

* dans les limites et conditions prévues au contrat.

Contrat Indemnisation des accidents corporels

Pour réparer pécuniairement le préjudice subi par les personnes assurées dans les cas d'accidents corporels dont elles seraient victimes, au cours ou à l'occasion des activités organisées par votre collectivité*.

Les de l'offre

- une indemnisation en dehors de toute responsabilité ;
- le versement d'un capital décès, invalidité* ;
- le remboursement des frais médicaux restant à la charge de la victime*.

Cas concret d'application du contrat :

Lors de sa participation au centre communal de loisirs, un enfant se blesse à la cheville : son état nécessite des soins médicaux, mais sa complémentaire santé est insuffisante pour le remboursement des frais.

Contrat Annulation de manifestation

Pour garantir l'indemnisation des frais engagés restant à la charge de la collectivité lorsque la manifestation est annulée, ajournée ou écourtée*.

Les de l'offre

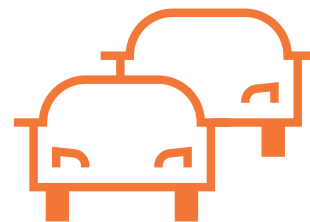
- la garantie annulation de manifestation en plein air* ;
- la garantie intempérie pendant la période estivale*.

Cas concret d'application du contrat :

À cause d'une intempérie, un festival est annulé.



Assurez les véhicules



Contrat Dommages aux véhicules

Vos véhicules ainsi que leurs équipements et remorques constituent un risque de mise en cause de la responsabilité de votre collectivité ou du conducteur, en même temps qu'ils représentent un patrimoine à protéger.

Les de l'offre*

- automaticité de garantie pour les véhicules acquis en cours d'année ;
- assurance du conducteur incluse ;
- assistance 0 km incluse pour les véhicules de moins de 3,5 T ;
- aucune majoration pour les conducteurs novices ;
- un contrat de type flotte, sans notion de bonus-malus ;
- une garantie tous usages (privé, prêt aux associations, etc.).

Cas concret d'application du contrat :

Votre tondeuse autoportée projette une pierre dans le pare-brise d'une voiture en stationnement.

* dans les limites et conditions prévues au contrat.

Contrat Auto-collaborateurs

La garantie Auto-collaborateurs est particulièrement recommandée dans le cas où les agents et les élus utilisent leurs véhicules personnels (pour les besoins et dans l'intérêt exclusif de la collectivité). Elle a pour objet la couverture des dommages causés ou subis par ces véhicules.

Les de l'offre*

- un contrat sans franchise ;
- une assurance tous risques ;
- une assistance et véhicules de remplacement de -3,5 T.

Cas concret d'application du contrat :

Un agent en mission avec son véhicule personnel retrouve ce dernier endommagé.



Assurez votre patrimoine

Contrat Dommages aux biens

Soyez serein : l'ensemble de votre patrimoine immobilier et son contenu sont garantis* contre des événements tels que l'incendie, l'effondrement, la tempête, le dégât des eaux, le vol, le bris de glaces et de vitraux

Les de l'offre

- les bâtiments et leur contenu, acquis ou construits en cours d'année, sont couverts dans les conditions prévues au contrat même si vous n'avez pas eu le temps de nous les déclarer ;
- une garantie en valeur à neuf* ;
- une renonciation à recours incluse.

Cas concret d'application du contrat :

L'école a été vandalisée et du matériel informatique a été volé.



BON À SAVOIR

SMACL Assurances assure également vos expositions, votre matériel informatique, vos bris de machines, vos instruments de musique*.

* dans les limites et conditions prévues au contrat.

Assurez la santé et la sécurité de vos agents



Contrat Risques statutaires (CNRACL / IRCANTEC)

Pour être indemnisé des prestations que vous versez en application du statut de la fonction publique territoriale.

Les de l'offre

- une consultation en ligne pour suivre les dossiers.

Cas concret d'application du contrat :

Pendant des travaux d'élagage, un agent de la collectivité est déséquilibré et tombe de son échelle. En se réceptionnant, il est victime d'une grave fracture de la jambe nécessitant une opération et de nombreuses séances de rééducation.



Dans notre magazine dédié aux collectivités, retrouvez chaque trimestre nos actualités, nos conseils juridiques, des retours d'expérience.





[Nous] sommes à **[votre]** écoute



05 49 32 56 56 (prix d'un appel local)
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h
et le vendredi de 8 h 30 à 17 h



contact@smacl.fr



141, avenue Salvador-Allende
CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9



Espace assuré
smacl.fr

smacl.fr



Pour vos contrats Protection fonctionnelle des agents et des élus, Protection juridique :

Assureur : SMACL ASSURANCES - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 301 309 605. Siège social : 141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9.

Distributeur : SMACL ASSURANCES SA - Société anonyme au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n°833 817 224. 141, avenue Salvador-Allende - 79031 NIORT CEDEX 9.

Pour vos contrats d'assurance de biens (flotte automobile, patrimoine), de responsabilité personne morale, d'indemnisation des accidents corporels, risques statutaires :

Assureur et distributeur :

SMACL ASSURANCES SA - Société anonyme au capital de 138 801 048 euros, entreprise régie par le Code des assurances, RCS Niort n° 833 817 224. 141, avenue Salvador-Allende - 79031 NIORT CEDEX 9.



07/2024 - Conception : Direction développement et communication SMACL Assurances.
Photos : GettyImages, A. Giraud (P1, P7).

L'ASSURANCE DES TERRITOIRES